

	Réunion du Conseil scientifique de l'EHESP 21 septembre 2018 Compte-rendu synthétique et relevé de décisions	<i>Référence</i>	21/09/2018
		<i>Révision</i>	21/09/2018
		<i>Date d'application</i>	28/02/201
		<i>Version</i>	1

Validation

	Rédigé	Vérfié	Validé
Date	21 septembre 2018	11 février 2019	28 février 2019
Prénom nom (ou nom de l'instance)	Sarah Kitar	Dominique Polton – Bernard Jégou - Christophe Le Rat – Manuel Coat	Bernard Jégou - Christophe Le Rat - Dominique Polton - Manuel Coat

Membres présents

Dominique Polton, Christophe Barlet, Catherine Bonvalet, Philippe Colombat, Valérie Hamdi, Barbara Le Bot, Pierre Le Cann, Nolwenn Le Meur-Rouillard, Claude Martin, Philip Milburn, Lola Neufcourt, Frédérique Quidu, Isabelle Ville, Samuel Thomas

Membres absents excusés

Dominique Lagadic-Gossmann, Sylvaine Cordier, Tobias Kurth

Personnes de l'EHESP

Laurent Chambaud, Bernard Jégou, Christophe Le Rat, Sarah Kitar, Anaïs Bourgeois, Alessia Lefébure, Olivier Grimaud, Mailys Tisseau-Menez, Séverine Olivier

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Approbation de l'ordre du jour	Dominique Polton introduit la séance et l'ordre du jour est approuvé.	
Actualités de l'EHESP	<p>Laurent Chambaud présente Pierre Fournier, ancien doyen de l'École de Santé Publique de l'Université de Montréal (ESPUM), qui est invité à assister à la séance en tant que futur Référent Intégrité Scientifique de l'école. Il remercie Lola Neufcourt et Samuel Thomas, représentants des doctorants au Conseil Scientifique, qui terminent leur mandat avant les nouvelles élections annuelles. Puis il présente les actualités de l'EHESP.</p> <p>Recrutements</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'issue de la procédure pour le remplacement de Jeanine Pommier, c'est <u>Delphine Moreau</u> qui a été recrutée sur ce poste d'enseignant-chercheur en promotion de la santé. - Après un nouvel appel à candidatures et suite à la proposition du jury, le directeur de l'EHESP a retenu la candidature de <u>Michel Louazel</u> qui a pris la direction de l'Institut du Management depuis la fin août. - <u>Etienne Minvielle</u> a par ailleurs informé de son souhait de ne pas renouveler son détachement à l'EHESP, et il quittera l'école au 31 octobre. Des échanges avec les membres de l'équipe d'accueil Management des Organisations en Santé (EA MOS) sont mis en place, et cette équipe fait l'objet d'une attention particulière de la Direction et de la Direction de la Recherche. - En remplacement d'Imane El Hamdi, <u>Maïlys Tisseau-Menez</u> prend la responsabilité du Bureau des contrats de recherche au sein de la Direction de la Recherche. <p>Evaluations HCERES</p> <p>Les rapports d'évaluation définitifs ont été reçus pour le Réseau doctoral en Santé Publique et pour l'EA MOS. Le rapport d'évaluation globale de l'établissement devrait être rendu public le mois prochain.</p> <p>Chaires</p> <p>Linda Cambon, titulaire de la <u>chaire de recherche en prévention des cancers</u>, a quitté l'école pour rejoindre l'Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement (ISPED) à Bordeaux. Le bilan de sa chaire a été effectué et s'avère très positif</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>L'évaluation de la <u>chaire de promotion de la santé</u> a été effectuée au printemps par Santé Publique France (SPF), qui a décidé de ne pas poursuivre son financement à compter du 31 décembre. SPF a proposé à l'EHESP et à l'ISPED de travailler sur des programmes de formations dans le domaine de la promotion de la santé.</p> <p>Banque de Données en Santé Publique Le projet qui avait été proposé pour moderniser la BDSP n'a ni été retenu dans le cadre de l'appel à projets du fond de transformation de l'action publique, ni obtenu de soutien (financier) des structures partenaires et des pouvoirs publics. Laurent Chambaud a alerté la Direction Générale de la Santé en indiquant que, dans ces conditions, l'EHESP ne pourrait plus continuer à faire fonctionner la BDSP à compter du 31 décembre. La BDSP représente 500 000 connections par an, avec un public varié d'utilisateurs. Le projet « BDSP + » proposait un nouveau modèle économique mais nécessite un financement de départ (investissement) pour permettre son développement.</p> <p>Politique de sites <u>Université Sorbonne Paris Cité (USPC)</u>: François Houllier a quitté la présidence de USPC et a été élu président d'IFREMER. L'Université de Paris se met en place et sera créée par décret courant 2019. L'EHESP se positionne en tant que partenaire privilégié de cette nouvelle université. Les crédits du nouvel IDEX (Initiative d'excellence) seront attribués à l'Université de Paris et non à USPC. Ce positionnement des partenaires privilégiés sera clarifié dans une convention et sera essentiellement lié aux flux financiers.</p> <p><u>UBL et projet Université de Rennes (UniR)</u>. L'EHESP est officiellement entrée dans le projet UniR suite au vote de son Conseil d'Administration du 28 juin 2018. Des questions demeurent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment va se concrétiser cette initiative (en attente de l'ordonnance qui permettra de mettre en place des établissements expérimentaux dans lesquels il n'y aura pas de fusion entre établissements membres et l'autonomie juridique des établissements membres sera conservée). - L'EHESP devra, à terme, déterminer si elle entre ou non dans cet établissement expérimental en repassant devant son Conseil d'administration. 	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>- Devenir d'UBL : réunion du président d'UBL et des 7 présidents d'université au Ministère. La logique de sites va prévaloir sur celle d'UBL. L'EHESP devra questionner son appartenance à UBL.</p> <p>International Signature d'un accord-cadre avec l'Ecole de santé publique de la <u>National University Singapour (NUS)</u>. Thèmes de collaboration : couverture santé universelle, maladies chroniques, big data en santé, services de santé et santé environnementale. <u>Certificat international inspection contrôle</u> : financé par Expertise France. Un dispositif novateur pour l'EHESP qui répond ainsi à la demande de plusieurs pays en simultané.</p> <p>AAP EUR (« Ecole universitaire de recherche ») L'ANR devrait lancer un 2ème appel à projets « EUR » dans le cadre des PIA. La question se pose pour l'EHESP d'y candidater. Ce type d'AAP est très compétitif mais il sera réservé aux sites universitaires qui ne sont pas titulaire d'un IDEX. Pour y prétendre, il faudra être en capacité de montrer nos forces de recherche et de formation sur la thématique que nous proposons, à savoir la <u>recherche en services de santé</u>. La décision doit rapidement être prise afin de savoir si l'EHESP se positionne ou pas et, si oui, avec quels partenaires.</p> <p>AAP 3IA (« Instituts interdisciplinaires d'intelligence artificielle ») L'EHESP a été sollicitée par UniR pour participer à la réponse à l'AAP 3IA (PIA), sachant que des forces importantes, notamment avec la présence de l'INRIA, sont identifiées sur le site de Rennes. L'EHESP a répondu positivement à la demande. A ce stade il est attendu de la part de l'EHESP la rédaction d'une lettre d'intention.</p> <p>Projet stratégique pluriannuel de l'EHESP Les travaux vont démarrer. <u>Une première note d'orientation</u> élaborée par Laurent Chambaud sera présentée lundi 24 septembre 2018 lors d'une réunion d'information des personnels. Il s'agira ici de revisiter les valeurs de l'école pour les affirmer de façon plus importante, notamment en ce qui concerne la question de l'intégrité.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Cinq domaines prioritaires avaient été identifiés dans le COP 2014-2018. Lors du prochain COP, l'idée serait de recentrer l'activité en mettant l'accent sur 3 domaines qui seront soumis à la discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des services de santé, recherche sur les services de santé - santé environnement - promotion de la santé et politiques de santé. <p>Une orientation transversale sera à travailler, à savoir : le rôle de l'école pour participer au débat et aux réflexions sur l'évolution du système de santé. Être plus acteur et moteur dans ce domaine.</p> <p>Discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> -3 axes : non visibilité de l'aspect social. Termes santé et soins mais où est le social. -Valeurs : revoir ce qui avait été fait pour le COP. Définition de la santé publique. -Qu'est-ce que l'EHESP est en capacité de faire ? Les forces de l'EHESP existent mais elles ne sont pas très importantes. -Des choses sont faites par l'EHESP en dehors de ces priorités. <ul style="list-style-type: none"> - Pour peser en termes de recherche il y a nécessité de ne pas se disperser. Cela mérite discussion. - Veut-on établir un axe particulier sur politiques sociales ? Réfléchir à ce qu'on appelle la dimension sociale à l'école. - De façon générale le futur plan stratégique de l'EHESP doit se fonder sur le bilan du précédent COP. - La promotion de la santé, c'est un sujet qui traverse toutes les thématiques de l'école. Doit-on en faire un axe particulier ? - Concernant la question des politiques sociales, il existe un investissement important de l'école qui se traduit en termes de compétences et de capital de production sur la longue durée. Ce thème est plus « fort » que promotion de la santé. Il faut peut-être ici différencier les priorités que souhaite développer l'EHESP, mais sans « scier la branche sur laquelle on est assis » en tenant compte des forces déjà importantes développées. - Le social doit être intégré à l'ensemble des 3 axes (inégalité d'accès à la santé face à l'organisation, environnement social, politiques sociales). 	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<ul style="list-style-type: none"> - Les 3 axes doivent être pensés comme des axes qui s'articulent et qui collaborent. - Concernant la place future de l'EHESP au sein de USPC, il faut ici évaluer « les miettes » qui retomberont à l'avenir de ce partenariat privilégié (l'EHESP ayant pu par le passé bénéficier de retombées significatives de la part d'USPC). Quelles collaborations réelles et productions concrètes à venir ? A priori, les collaborations sont et seront plus développées avec les partenaires de Rennes, et pas vraiment avec USPC. Mais l'EHESP a une vocation nationale, donc ne pas se concentrer que sur 1 site semblerait prudent. - Le projet d'EUR en santé publique actuellement en court d'élaboration au sein d'USPC exclut l'EHESP. La vocation nationale de l'EHESP, ses liens privilégiés avec les agences nationales, les établissements de santé, etc. ne semblent pas être pris en compte au niveau de USPC. - UBL : question du devenir des personnels recrutés pour la structuration et devenir des ED. - UBL, en tant qu'entité administrative, devrait perdurer mais ne serait plus une COMUE. La structure continuerait à gérer certains dossiers. Pour rappel, 120 personnes sont actuellement employées par UBL. Les 11 ED continuent de fonctionner, sans forcément avoir besoin d'une structure type UBL derrière. Certaines ED semblent avoir des difficultés de fonctionnement à un niveau UBL et pourraient se répartir entre Pays de Loire et Bretagne. Cependant l'hypothèse semble compliquée à mettre en œuvre dans le cadre du quinquennat. - Plus globalement, un bilan devra être fait des COMUE, peu ayant vraiment fonctionné de façon optimale au niveau national. Les stratégies varient selon les sites : UBL a misé sur le recrutement d'un nombre conséquent de personnels administratifs pendant qu'USPC décidait pour sa part d'investir sur des postes de recherche. L'EHESP a pu pleinement bénéficier de la stratégie d'USPC (postes, chaires, équipements via l'IDEX, programme interdisciplinaire...). Aujourd'hui l'EHESP devient spectateur du développement de l'Université de Paris, l'IDEX ne bénéficiant pas aux établissements de l'ex Comue USPC qui n'ont pas fusionné. L'EHESP a bénéficié via la Comue UBL de la possibilité dorénavant offerte de délivrer le diplôme de doctorat seule ou en co-accréditation via l'inscription de doctorants dans 4 des 11 ED. (EDGE, BS, STT et DSP). 	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>- Concernant l’AAP EUR : La question de la thématique est centrale. Elle doit être originale et traduire un point fort et différenciant du site.</p> <p>La continuité entre licence et Master 2 ultra-innovant, le tout adossé à des entreprises et des parcours doctoraux est un des points centraux de l’évaluation.</p> <p>Sur le site de Rennes, il existe des compétences en recherche sur les services de santé mais la masse critique n’est pas assez importante et il semble difficile de mobiliser des partenaires déjà fortement sollicités par ailleurs dans d’autres projets d’EUR soutenus par UniR.</p> <p>Il faut ici faire attention à la dispersion de nos forces. Les liens entre cette EUR et le projet stratégique de l’école en cours d’élaboration doivent être clairement posés. Cependant on peut encourager l’EHESP à déposer le dossier à l’ANR. La démarche aura le mérite de rendre la thématique visible auprès des experts et participera ainsi au rayonnement de l’école même si le projet n’est pas retenu.</p> <p>Actuellement 9 projets sont en court d’élaboration au sein d’UniR.</p>	
<p>Retours suite aux rapports HCERES</p>	<p><u>Evaluation du Réseau Doctoral en Santé Publique (RDSP) par l’HCERES :</u></p> <p>De façon générale le rapport est très élogieux. Cependant un certain nombre de points de vigilance sont soulignés.</p> <p><i>Points de vigilance :</i></p> <p>Le projet de transformation du RDSP en ED de Santé Publique en Réseau (ED ESPeR), à la demande de la DGSIP, est questionné par l’HCERES.</p> <p>C’est au Ministère de décider s’il souhaite créer une ED en réseau ou pas. Le modèle proposé reste original et singulier. Le projet soumis à l’HCERES est très intéressant pour l’école car novateur dans la forme et intéressant dans domaine de la Santé publique. Pour être pleinement reconnu dans le champ de l’enseignement supérieur et de la recherche en France, si l’EHESP avait une ED en propre cela serait plus facile. De plus le modèle d’ED en réseau est pertinent pour le champ de la santé publique mais aussi pour d’autres champs (aéronautique). Une question se pose du point de vue de la législation concernant la forme d’une ED en réseau. Il y’a nécessité de</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>procéder à des ajustements des règles du jeu par le Ministère pour prendre en compte la singularité du montage.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le suivi des doctorants et docteurs, dans l'état actuel relève des ED. - L'absence de politique scientifique dans le choix des sujets. Cependant depuis l'an dernier des contrats sont fléchés par l'école. Droit et santé l'an dernier, exposome et urbanisme et santé cette année. <p>Dans la stratégie de recherche à venir de l'EHESP, inciter le Ministère à aller plus loin dans le soutien du RDSP et développer une forme de « pot commun » auquel participeront les ED. Enfin un travail d'articulation est à conduire entre le Parcours Doctoral National Santé Travail (PDNST) et le RDSP.</p> <p><u>Evaluation HCERES de l'EA MOS :</u> Plusieurs évaluations de l'EA ont déjà été réalisés : 2013 : AERES / 2013 : Inserm / 2015 : Inserm.</p> <p>Les points de vigilance mis en avant lors de la dernière évaluation HCERES sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'EA MOS est positionnée en sciences de gestion mais il n'y a pas assez de productions dans ce secteur. - L'équipe est composée de chercheurs de qualité mais elle note un manque de collaboration entre eux. - Une dispersion au travers d'une multitude de projets de recherche est relevée, même si dans un même temps est soulignée la capacité des chercheurs à obtenir de nombreux financements. - Sur le plan des ressources humaines, l'EHESP a créé 6 postes au sein de l'EA MOS, mais les jeunes chercheurs ne sont pas assez intégrés dans l'équipe. Il est recommandé par l'HCERES de développer la vie en interne de l'équipe afin de mieux intégrer les chercheurs juniors. <p>Il semble important ici de relancer ce secteur stratégique et dans lequel l'EHESP a beaucoup investi. Saisir l'opportunité de l'AAP EUR, l'élaboration du futur projet stratégique de l'EHESP, le temps du bilan de l'évaluation à mi-parcours des structures labellisées de Rennes (vague B, alors que l'EA MOS dépend de la vague D) en plus du départ annoncé du responsable de l'EA MOS, pour remettre à plat l'ensemble de la stratégie</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>autour des thématiques portées par l'EA.</p> <p>Discussion</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est regretté qu'aucun représentant de la direction de MOS n'ait pu participer à ce conseil scientifique même si les deux directeurs ont signalé en amont qu'ils ne pourraient être présents ce jour. Cela ayant pour conséquence de limiter la discussion. - Plus généralement se pose ici la question de ce que l'école veut faire. Notamment par rapport à la question soulevée par l'HCERES de recentrer l'EA MOS sur de la recherche théorique en sciences de gestion et de fait de moins répondre à la demande sociale. Au-delà des activités de l'EA MOS, on peut s'interroger ici sur la lecture faite de l'HCERES des activités de l'école. - Concernant l'avenir de l'EA, et l'avenir des personnels, une réunion sera organisée par la direction de l'EHESP le 12 octobre 2018 afin de mener une réflexion avec les membres de l'équipe. - Selon la direction de l'école, développer une équipe interdisciplinaire en recherche sur les services de santé, avec une composante managériale du système et un axe sur les trajectoires des soins, suppose à terme de réfléchir à un rapprochement des EA MOS et REPERES. Dans ce cadre, il y aurait nécessité de procéder à un renfort de l'équipe en termes d'économie de la santé. - La coordination entre les composantes à Paris et à Rennes est un point de vigilance. Avoir un double site ne devrait pas être un frein en soi à partir du moment où l'animation d'équipe et la capacité à fédérer sont suffisantes. 	<p>Afin de préparer l'avenir, la proposition d'impliquer le CS dans le travail de réflexion sur le devenir du champ de la recherche en service de santé, en lien avec la DR, est faite.</p>
Chaires	<p><u>Bilan de la Chaire « Recherche en prévention des cancers » INCA/IReSP/EHESP par la titulaire Linda Cambon</u> (Présentation cf. support Ppt)</p> <p>Discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce qu'une chaire qui est une réussite. Quels critères de succès ? - Dissémination de la ligne scientifique. Créer une ligne scientifique qui n'existe pas. Comme une start-up. 	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<ul style="list-style-type: none"> - Développer quelque chose de nouveau et l'installer dans le paysage. <p><i>Indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - la dissémination des travaux de la chaire (exemple : transférabilité, etc.) - dispositif précaire : créer une équipe émergente pour la transformer en équipe d'accueil. Comment on sécurise les recrutements du titulaire et de l'équipe. <p><i>Archétype de ce que devrait être une chaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - financeur qui co-élabore la thématique de la chaire. - générer des ressources supplémentaires. - productions. <p><i>Responsabilité de l'établissement :</i></p> <p>Anticiper la réflexion pour qu'il y ait intégration du titulaire au sein de l'EHESP. Même si concernant la titulaire de la chaire et malgré la proposition faite d'intégration à l'école cela ne s'est pas concrétisé (autre projet de la titulaire).</p> <p><i>Equipe :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1,5 IGR + 2 doctorants (3 à 4 personnes dans la chaire). Pas possible de plus car caractère précaire des postes. Même si le titulaire est intégré quid de l'équipe ? Une petite équipe mais avec un appui sur les partenaires. Limiter les recrutements pour éviter de gérer par la suite des situations difficiles. Taille de la chaire « assez grosse » pour produire et « pas trop grosse » afin d'éviter d'être à la recherche perpétuelle de financements. - Quand le titulaire est déjà en poste, il y a moins de contrainte et de risque de départ. Le titulaire n'est pas dépendant du budget de la chaire. - Le modèle où on cherche à attirer une personne : le titulaire n'est pas au sein de l'école. 	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p><i>Propositions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fléchage des financements : relier la stratégie RDSP et celle des chaires. - Envisager une enveloppe du financement de la chaire qui soit dédiée au doctorat. - Cibler un contrat doctoral du RDSP pour renforcer la chaire existante. <p>Panorama des chaires Présentation de Bernard Jégou (Cf. Ppt présenté en séance)</p> <p>Discussion</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment sécuriser le « retour sur investissement » pour l'école, en évitant de laisser partir les talents dénichés ? En prenant l'exemple de Linda Cambon, un poste hospitalo-universitaire lui a été offert alors qu'elle n'est pas médecin. C'est tout à fait unique et ça ne pouvait pas se refuser. - Le choix des thèmes doit permettre au titulaire d'envisager son intégration à long terme. Trouver l'équilibre entre développer des thèmes innovants mais tout en restant dans une ligne forte de l'école. La reconnaissance dans un secteur donné va plus facilement convaincre « une pointure extérieure » de venir s'implanter à l'EHESP en bénéficiant d'un écosystème favorable. - Attirer des nouveaux est une chose, mais pourquoi ne pas donner les moyens aussi en interne ? La stratégie de recherche dans le cadre du futur COP doit intégrer des éléments favorisant une plus grande harmonisation et suivi de la carrière des EC pour une meilleure reconnaissance. - Concernant les chaires qui seraient en difficulté aujourd'hui, que met-on en place pour celles-ci ? A terme, construire un processus pour les futures chaires afin que ces questions soient mieux anticipées. 	<p>Poursuite du travail de bilan des chaires à</p>

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Contour à venir d'une politique en matière de Chaire à l'EHESP : premières pistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un instrument supplémentaire en plus des contrats de recherche pour réunir une équipe autour d'un sujet. - Un contrat visant la production de données nouvelles. - Un outil visant à renforcer une masse critique en aval. - Niveaux de chaires : junior/ sénior pas le même objectif. Junior : créer un tremplin (production de données nouvelles) / senior : renforcer en aval (valorisation). - Financeurs : L'école a des partenaires dont ce n'est pas la vocation première de financer des chaires, mais ils peuvent être intéressés de soutenir des projets spécifiques (donc avec leur propres objectifs). - Enjeux RH : Une trop grande équipe implique une « bataille » pour la pérennité des postes ce qui peut à terme prendre le pas sur le travail de recherche rendu et les résultats attendus par les financeurs. - Sécurisation du poste mais aussi sécurisation de la thématique, y compris en cas de départ du titulaire. - Quand la chaire est une niche spécifique, le remplacement du titulaire n'est pas si simple. 	<p>l'EHESP et détermination de la stratégie à venir en vue de son intégration dans le futur projet d'établissement de l'EHESP</p>
<p>Dispositif intégrité scientifique</p>	<p><u>Pierre Fournier, futur Référent Intégrité Scientifique</u> (RIS) de l'EHESP présente son parcours et sa vision de l'intégrité scientifique.</p> <p><u>Bernard Jégou présente le dispositif intégrité scientifique que l'EHESP souhaite mettre en place</u> (cf. rapport remis aux instances)</p> <p>Discussion Au-delà de signer une charte, il est intéressant d'avoir un référent pour animer cette dynamique.</p> <p>Discussion du rapport remis aux instances de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Missions du référent intégrité scientifique : promotion des bonnes pratiques (quelles modalités ?). - Durée de la mission : 3 ans, donc autre référent à identifier par la suite. Ou former des référents ? Le nombre de personnes qui auront une expérience dans ce domaine va augmenter puisque des référents sont mis en place en ce moment partout en France. C'est un sujet émergent aujourd'hui, mais dans 3 ans il sera 	<p>Avis sur le document référent à l'intégrité scientifique : Adopté à l'unanimité des personnes présentes. Avec réserves de forme</p>

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>plus implanté et il sera plus facile de trouver des successeurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment l'éthique et l'intégrité sont prises en compte dans les travaux de sciences sociales ? - Dans les démarches de recherches biomédicales, l'éthique et l'intégrée scientifique sont prises en compte depuis longtemps. - Le Référent Intégrité Scientifique (RIS) doit être Impartial et indépendant : quelle garantie ? S'il est rattaché à la direction de l'établissement, quelle indépendance ? Conserver les dossiers au cabinet de la direction pose question. Qu'en est-il de la confidentialité ? - La charte est à intégrer dans le règlement intérieur de l'établissement pour assurer une visibilité du RIS et plus généralement des questions d'éthique. - Les procédures pour garantir la confidentialité seront à établir. - Quelle articulation du dispositif de l'EHESP avec les dispositifs mis en place par nos établissements partenaires, notamment pour les doctorants du RDSP ou pour les UMR dont l'EHESP est co-tutelle par exemple. - Les écoles doctorales sont tenues de proposer une formation aux doctorants à l'intégrité scientifique. Il existe aussi des MOOC en ligne. Le référent devrait certifier ces cours pour les doctorants. - Il faudrait à terme mutualiser les compétences sur le site et plus spécifiquement au sein d'UniR (y compris dans le cadre des formations HDR) 	<p>:</p> <p>« dossiers conservés par le cabinet de la direction » : à préciser (comment, qui y a accès, sous quelle procédure, y compris l'archivage des dossiers)</p>
<p>Questions diverses</p>	<p>Prochaine date : CS-CF le 4 décembre à Paris.</p>	<p>Discussion du projet stratégique d'établissement et du COP 2019/2023 en séance commune CS/CF</p>